

Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF Acc

ACTIONS ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/07/2026

Objectif d'investissement

Le Fonds est un OPCVM géré activement. En souscrivant à Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF vous investissez dans un OPCVM de gestion active dont l'objectif est d'obtenir une exposition aux grandes et moyennes capitalisations boursières des marchés émergents tout en améliorant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le processus de sélection et d'analyse des titres du portefeuille par rapport à l'indice MSCI Emerging Markets Index (l'« Indicateur de Référence »). L'Indicateur de Référence est l'indice MSCI Emerging Markets index, libellé en dollar américain, dividendes nets réinvestis (net return), c'est-à-dire que la performance de l'Indicateur de Référence inclut les dividendes nets d'impôts et de taxes versées par les actions qui le composent. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Disclosure. Le Fonds respecte les contraintes du label Investissement Socialement Responsable (« ISR »), dont il bénéficie. L'univers d'investissement du FCP se compose des titres de l'indice MSCI Emerging Markets (l'« Univers d'Investissement »). A partir de cet Univers d'Investissement, le FCP met en œuvre une stratégie ISR fondée sur la combinaison systématique des approches suivantes : une approche d'exclusions normatives et sectorielles sur la base de critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux tels que décrits au sein de son prospectus. Le FCP appliquera également les exclusions relatives aux indices Alignés Accords de Paris de la réglementation EU Climate Benchmarks, et celles relatives à sa Politique d'Investissement Responsable d'Amundi; une approche en « sélectivité » : Réduction d'au moins 30% des titres de l'Univers d'Investissement sur la base de leur notation ESG et des exclusions décrites précédemment ; une approche de réduction de l'écart de performance ex-ante entre le FCP et son Indicateur de Référence (« Tracking Error ») avec « amélioration d'impact » : Le gérant mettra en oeuvre un processus d'optimisation systématique visant à minimiser la Tracking Error qui devrait être comprise dans une fourchette de 1% à 5% en conditions normales de marché et à limiter les déviations sectorielles du portefeuille par rapport à l'Indicateur de Référence. Ce processus prendra en compte des critères financiers tels que l'historique des prix, leur volatilité, les coûts de transaction, la corrélation entre les actifs ou encore la pondération des titres de l'Indicateur de Référence). Il en résultera une repondération des titres du portefeuille du FCP. Les limites de l'approche retenue sont décrites dans le prospectus du FCP au travers des facteurs de risque tels que le risque en matière de durabilité. Le score ESG des sociétés est calculé par Amundi à partir de données brutes, de modèles et d'estimations recueillis/calculés selon des méthodes propres à chaque prestataire. En raison du manque d'uniformisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent se révéler incomplètes. Le taux de couverture extra-financier représente plus de 90% des titres qui composent l'Univers d'Investissement. Le Fonds pourra conclure des opérations de prêts et emprunts temporaires de titres. Des instruments financiers à terme (« IFT ») pourront également être utilisés à titre de couverture. L'Indicateur de Référence est disponible sur msci.com.

En vertu des nouvelles règles de l'ESMA, les fonds domiciliés dans l'UE ne sont pas autorisés à afficher des performances si le fonds a moins de 12 mois.

ACTIONS ■

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚡ Risque le plus faible

⚡ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Label ISR Actions Marchés Emergents UCITS ETF.

Caractéristiques (source : Amundi)

VL	C : 7,21 EUR
Actif géré	139,76 (millions EUR)
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation *	0,35%
Date de VL et d'actif géré	31/07/2026
Code ISIN	C : FR001400SDL2
Type de Réplication	NA
Indice de référence	-
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Eligibilité	Compte-titres, Assurance-vie
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Teneur marché principal	BNP Paribas
Valorisateur	CACEIS Fund Administration France
Dépositaire	CACEIS Bank
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
Date de création de la classe	10/06/2025
Date de la première VL	01/01/0001
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Enveloppe fiscale	-
Clôture fiscale	Juin

* Pour plus d'informations concernant l'ensemble des coûts supportés par le fonds, veuillez vous référer à son Document d'Informations Clés (DIC). Des coûts de transaction et des commissions peuvent être appliqués dans le cadre de la négociation d'ETF.

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Arnaud Vergonjeanne**

Gérant de portefeuille principal

**Kavya Satish**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

Caractéristiques (Source : Amundi)

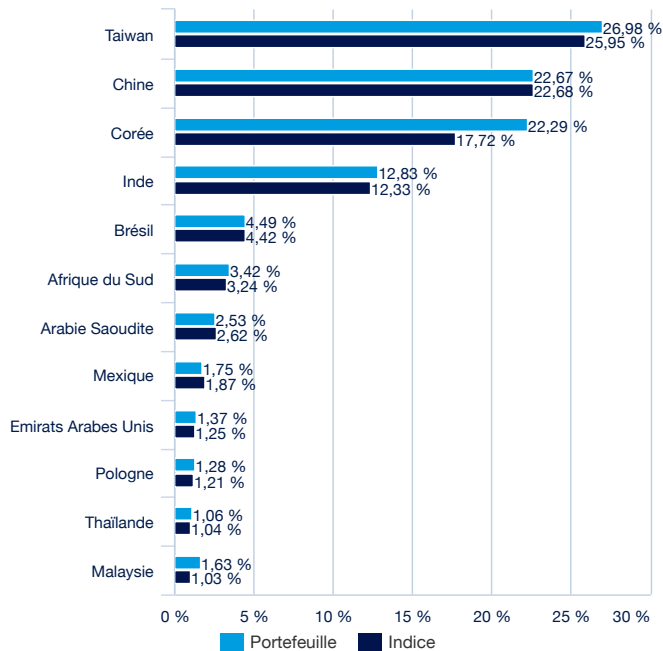
Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Emergents**

Nombre de valeurs du portefeuille : **229**

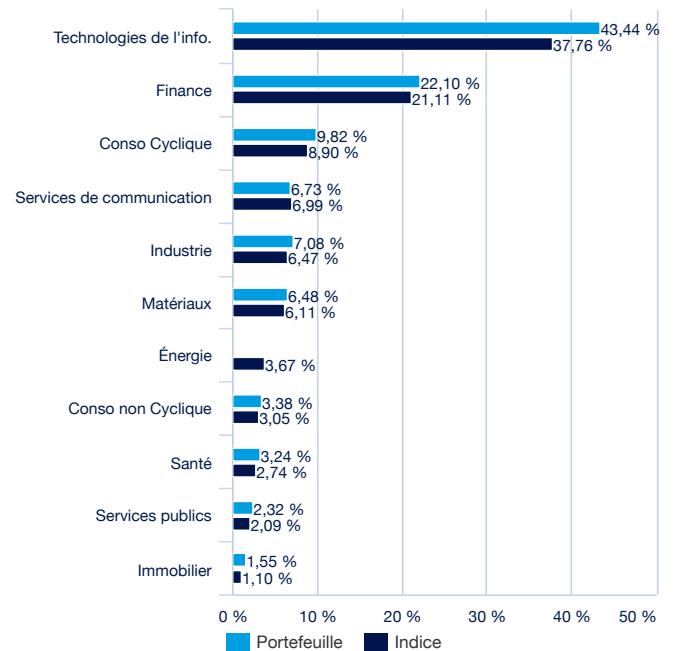
Principales lignes du portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	10,46%
SAMSUNG ELECTRONICS	7,45%
SK HYNIX INC	6,27%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	2,74%
MEDIATEK INC	1,99%
CHINA CONSTRUCT BANK	1,46%
HON HAI PRECISION INDUSTRY	1,36%
HDFC BANK LIMITED	1,32%
DELTA ELECTRONICS INC	1,26%
SAMSUNG ELECT-PFD	1,15%
	35,45%

Répartition géographique (Source : Amundi)



Répartition sectorielle (Source : Amundi)



COMMENTAIRE MENSUEL (Source : Amundi)

Commentaire de gestion

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

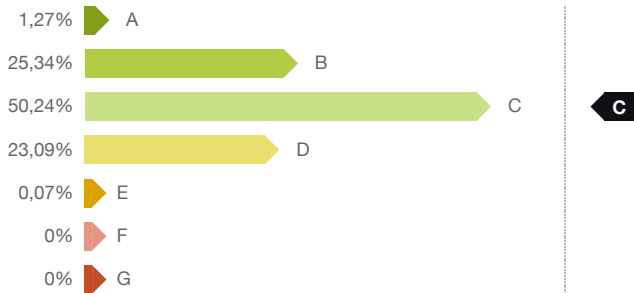


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% MSCI EM (EMERGING MARKETS)

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,00	0,63
S Score	1,03	0,62
G Score	0,69	0,32
Score ESG moyen	1,03	0,60
Note ESG moyenne	C	C

Note moyenne de l'univers retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés 1,22

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	230
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate :
30/06/2026

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

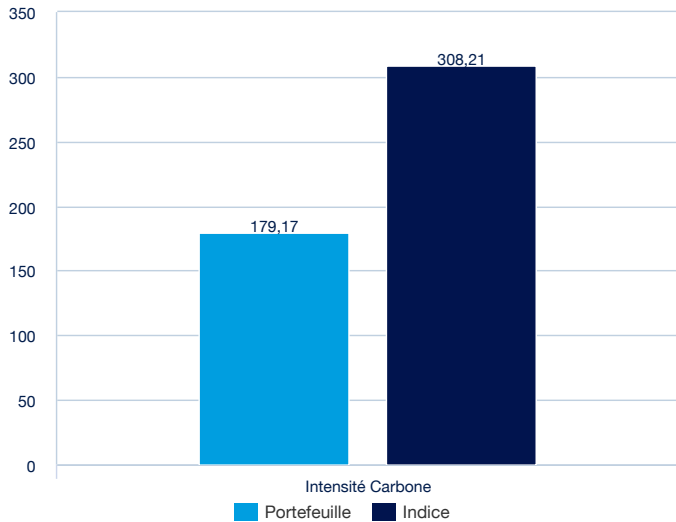
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

ACTIONS ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

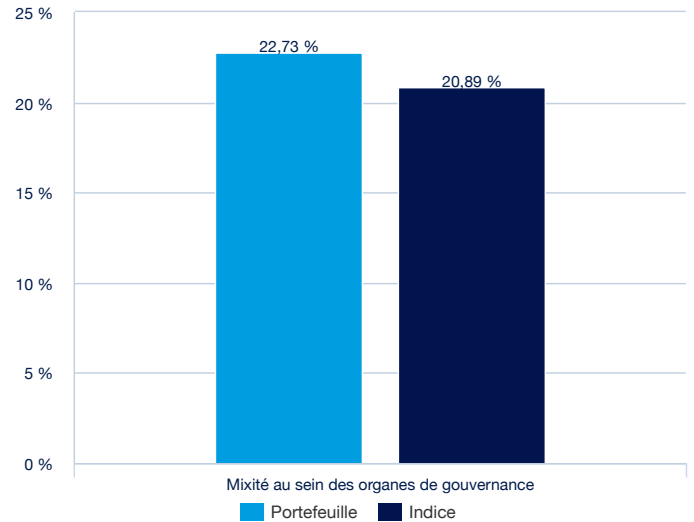
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO₂eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,26%

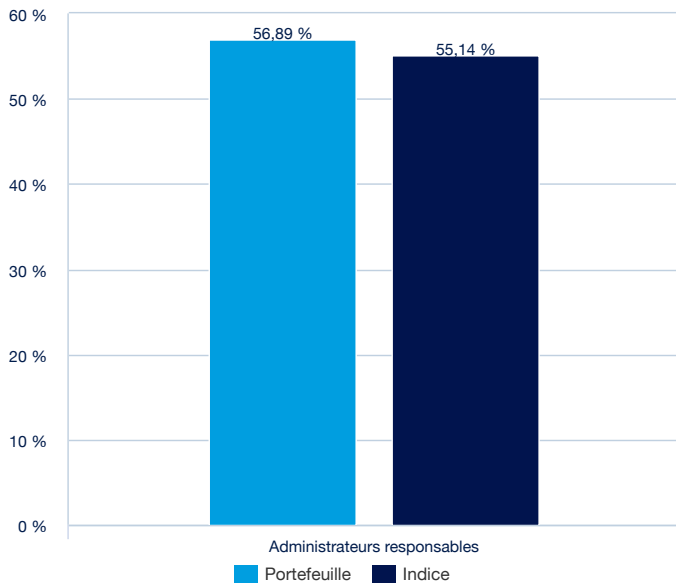
SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance



Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitiv, ISS, MSCI

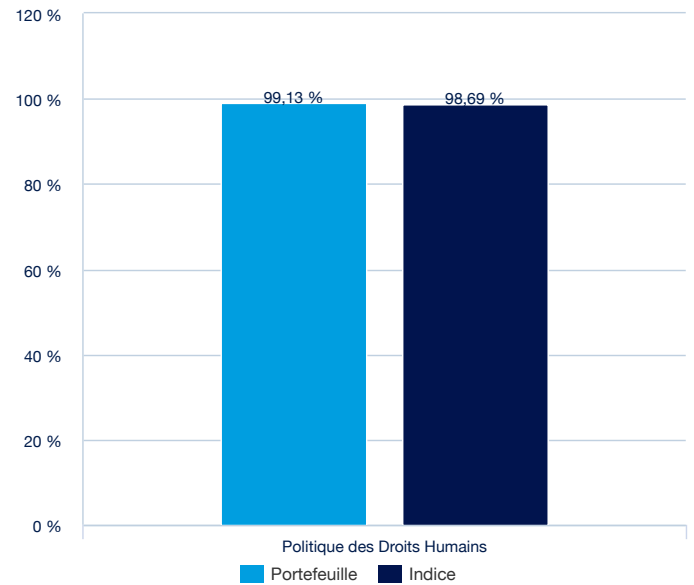
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,87%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,40% 98,81%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,40% 98,81%

ACTIONS ■

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données. Source de données : Refinitiv, ISS, MSCI et CRISIL.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.



ACTIONS ■

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Euronext Paris	EUR	ISRG FP	ISRGUIV	ISRG.A.PA	IISRGUINAV=SOLA

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF
	Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
 90 bd Pasteur
 CS 21564
 75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
 info-etf@amundi.com

Fournisseurs d'indices

ACTIONS ■

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds

Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.

Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundiETF.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.

Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.

La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire

La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundiETF.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.